

NOUVELLES INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

INFORMATION AUX FAMILLES

Nous vous informons que les dossiers d'inscriptions scolaires sont disponibles au SIRP du Coutach, pour les nouvelles inscriptions (enfants nés en 2021 ou nouveaux arrivants).

Afin d'anticiper les prévisions pour la rentrée 2024-2025, nous vous demandons de bien vouloir procéder à l'inscription au SIRP du Coutach de votre enfant durant la période suivante :

Par la suite, les demandes d'inscriptions ponctuelles de dernière minute se feront au fur et à mesure.

Ce n'est qu'à la suite de la délivrance du certificat d'inscription par la Mairie de votre domicile, que votre dossier sera validé et que vous pourrez vous présenter à la Directrice de l'école pour l'admission définitive de votre enfant (rencontre, visite des locaux...).

Pour inscrire votre enfant, vous devez vous munir des pièces suivantes :

- Livret de famille avec filiation ou extrait d'acte de naissance ;
- Carnet de santé de l'enfant (avec les vaccinations à jour) ;
- Justificatif de domicile (de moins de 6 mois- facture Électricité, gaz, eau, assurance habitation, téléphone fixe...);
- fiche d'inscription scolaire et le certificat d'inscription à compléter et à faire signer à la Mairie de votre domicile (documents fournis par le SIRP) ;
- l'assurance individuelle corporelle ;
- si déjà scolarisé : le certificat de radiation ;
- si l'enfant doit être scolarisé en classe ULIS : lettre d'affectation de l'Inspection académique.

Pour les personnes hébergées :

- Attestation d'hébergement.
- Quittance de loyer ou EDF ou téléphonique.
- Photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant.
- Pièce justifiant de la domiciliation dans la commune (Sécurité Sociale, CAF, banque, etc.).

Le secrétariat du SIRP se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à contact@sirp-coutach.fr et au 04 66 88 17 98



SIRP DU COUTACH

Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique du Coutach

Communes de Bragassargues, Gailhan, Liouc, Orthoux-Sérignac-Quilhan,
Quissac et Sardan

105 promenade Jean Auzilhon- 30260 QUISSAC

Commune de résidence : _____

FICHE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE SCOLAIRE ANNÉE 2024/2025

L'ÉLÈVE

NOM : _____ Prénom(s) : _____ / _____ / _____ Sexe : M . F .

Né(e) le : ___ / ___ / ___ Lieu de naissance (commune et département) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Scolarité demandée : Maternelle CYCLE 2 CYCLE 3 Niveau : _____

Si inscription en cours d'année scolaire, veuillez indiquer la date d'entrée à l'école :/...../202_

LES RESPONSABLES LÉGAUX*

Mère ; NOM de jeune fille : _____ Autorité parentale : Oui Non .

NOM marital (nom d'usage) : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Commune : _____
(Si différente de celle de l'élève)

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____

Tél. travail : _____ N° de poste : _____ Courriel : _____

Père : _____ Autorité parentale : Oui Non .

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Commune : _____
(Si différente de celle de l'élève)

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____

Tél. travail : _____ N° de poste : _____ Courriel : _____

Autre responsable légal (personne physique ou morale) : _____ Autorité parentale : Oui Non .

Organisme : _____ Personne référente : _____ Fonction : _____

Lien avec l'enfant : _____ Tél : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Commune : _____

INFORMATIONS PRÉVISIONNELLES SUR LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Pour les inscriptions, vous devez contacter le service périscolaire par mail à : alp.cantine@sirp-coutach.fr
Téléphone 04.66.73/13/17 (les dossiers seront à retirer au siège)

ALP matin : _____ Oui Non ALP soir : _____ Oui Non .

Restaurant scolaire : Oui Non Transport scolaire (pour les élémentaires): Oui Non .

Autorise à communiquer ses adresses (adresse postale et courriel) Oui Non Non renseigné

* **Responsables légaux** : Il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour :

- La transmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13/04/1994)

- Les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est désormais électeur et éligible (note de service n°2004-104 du 25/06/2004).

Fait à Quissac, Le

Signature :



CERTIFICAT D'INSCRIPTION AUX ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

DU SIRP DU COUTACH – ANNÉE 2024 / 2025

Je soussigné (e), maire de la commune de
..... atteste que :

Nom de l'enfant :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Cours suivi :

Nom et prénom du père :

Adresse :

.....

N° téléphone fixe : N° mobile :

Adresse électronique :

Nom et prénom de la mère :

Adresse :

.....

N° téléphone fixe : N° mobile :

Adresse électronique :

Remplit les conditions pour être inscrit à l'école maternelle élémentaire de
Quissac, à compter de :/...../.....

Son dossier scolaire a été transmis par la famille (le cas échéant) :

au SIRP du Coutach

à l'établissement scolaire

**Préciser le nom et coordonnées de l'établissement scolaire fréquenté l'année
N-1 (le cas échéant) :**

École :

Le Maire de la commune de résidence

Signature et tampon